

**Lydia Ludic**

**donne du sourire**

**à 39 veuves et  
filles-mères de**

**Klémé-Kpodji**

P.6



# Lydia Ludic donne du sourire à 39 veuves et filles-mères de Klémé-Kpodji

*La société Lydia Ludic-Togo ne cessera jamais de faire parler d'elle à travers ses actions humanitaires à l'endroit des couches les plus démunies sur toute l'étendue du territoire. Spécialisée dans les jeux et loisirs, cette entreprise a mis à la disposition de l'association Amour Développement Accompagnement (ADA) des dons composés de vivres et non vivres pour accompagner trente-six (36) veuves ayant des enfants en charge et également des filles-mères dans le village Klémé-Kpodji (une localité située au Nord-est de Sagbado) le vendredi 3 juin 2016.*



La cérémonie de remise de ces différents dons s'est déroulée en présence du notable du chef traditionnel Koami Gato Gnamadi à la « grande » satisfaction de ces femmes.

Composés de sacs de farine de blé, de bidons d'huile, de sucre, de cartons de poissons frais et des cuvettes, ces dons permettront à ces femmes de se prendre en charge dans leurs activités génératrices de revenus à savoir la fabrication de savons liquides, gari, et la préparation de Atchomo et aussi de Kom dans cette localité.

Cette action de bienfaisance de la société filiale du Groupe Péfaco s'inscrit dans la continuité des actions de sensibilisation et

d'information du mois de Mai et de Juin comme celui de l'enfance, de la jeunesse mais aussi de la formation.

« Nous avons pris l'engagement depuis d'apporter notre modeste contribution pour les objectifs que cette association s'est fixés. Nous avons jugé bon que l'association ADA fait beaucoup d'efforts et se prend au sérieux. Raison pour laquelle, nous sommes à leur côté pour les soutenir. Aujourd'hui, nous sommes là mais nous voulons leur dire que demain aussi nous serons encore là pour les accompagner dans leur prise en charge », a déclaré le Directeur des ressources humaines de Lydia Ludic, Francis Nikabou Matchame.

L'idée première de ce geste selon les représentants de Lydia Ludic est d'apprendre à ces femmes à pêcher du poisson car dit-il c'est par leurs propres efforts que viendra leur « épanouissement » avant d'« accepter » au nom de cette grande société présente au Togo depuis 1997 d'être le « partenaire » de ADA.

Mettant en place ce projet « appui aux veuves et filles-mères », l'association ADA veut apporter son soutien aux veuves et orphelins car dit-elle chaque maman est veuve et orpheline et également des filles-mères chacune à des degrés différents.

« Notre objectif n'est pas de résoudre tous les problèmes mais de redonner un petit sourire à celles qui l'ont perdu, un minimum de confiance à celles qui en ont besoin. Nous voulons par ce projet modeste contribuer à la redynamisation des activités génératrices de revenus aux bénéficiaires », a laissé entendre la Présidente de l'association ADA, Afi Dzakas.

Elle a par ailleurs invité ces femmes à une gestion rigoureuse de ces dons car « grâce à votre gestion et à votre rigueur, d'autres pourront encore en bénéficier », s'est-elle lancée à l'endroit des trente-neuf (39) bénéficiaires.

À l'instar de plusieurs associations qui accompagnent les veuves et filles-mères mais limitées à la ville de Lomé, l'association ADA compte aller dans les banlieues et périphériques où se trouvent les plus démunies avec le poids des coutumes et des traditions.

**Joseph Ahodo**